

# EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

« Etat du Sénégal EOS 5,95% 2022 - 2034 »



EMETTEUR

MONTANT INDICATIF DE L'OPÉRATION :  
**150 MILLIARDS FCFA**

MATURITÉ  
**12 ANS**

TAUX D'INTÉRÊT  
**5,95%**

PRIX DE L'OBLIGATION  
**10 000 FCFA**

PÉRIODE DE LANCEMENT  
**DU 15 AU 27 DÉCEMBRE 2022**

## But de l'opération & destination des fonds

Le montant mobilisé via cette émission obligatoire servira essentiellement au financement d'une partie des investissements prévus au titre du Budget de l'année 2022 en vue de la poursuite de la transformation structurelle de l'économie.

## Sureté & mécanisme de paiement

L'emprunt est sécurisé par un compte d'amortissement qui sera ouvert au nom de la DGPT dans les livres de la BCEAO. Ce compte sera approvisionné en ressources nécessaires au paiement des échéances.

A chaque échéance, la BCEAO débitera le compte séquestre du montant de l'échéance pour mettre les fonds à la disposition du Dépositaire commun Centrale/Banque de Règlement (DC/BR) qui procède au règlement des différends cédentaires des titres à travers les SGI.

Un mécanisme a été mis en place pour permettre au DC/BR de disposer des fonds relatifs à chaque échéance par un ordre de virement irrévocable du Trésor Public donné à la BCEAO.

## Tableau d'amortissement indicatif

PÉRIODES	CAPITAL EN DÉBUT PÉRIODE	NOMBRES DE TITRES	TITRES MORTIS	REMBOURSEMENT CAPITAL	COUPON	ANNUITÉS	CAPITAL EN FIN DE PÉRIODE
29/12/2023	150 000 000 000	15 000 000			9 925 000 000	8 925 000 000	150 000 000 000
29/12/2024	150 000 000 000	15 000 000	1 686 867	16 686 868 687	9 925 000 000	8 925 000 000	150 000 000 000
29/12/2025	150 000 000 000	15 000 000	1 686 867	16 686 868 687	9 925 000 000	8 925 000 000	150 000 000 000
29/12/2026	150 000 000 000	15 000 000	1 686 867	16 686 868 687	9 925 000 000	8 925 000 000	150 000 000 000
29/12/2027	133 333 333 333	13 333 333	1 686 867	16 686 868 687	7 933 333 333	24 400 000 000	133 333 333 333
29/12/2028	116 666 666 667	11 666 667	1 686 867	16 686 868 687	6 941 666 667	21 800 333 333	116 666 666 667
29/12/2029	100 000 000 000	10 000 000	1 686 867	16 686 868 687	5 950 000 000	22 601 666 667	100 000 000 000
29/12/2030	83 333 333 333	8 333 333	1 686 867	16 686 868 687	4 958 333 333	625 000 000 20	83 333 333 333
29/12/2031	66 666 666 667	6 666 667	1 686 867	16 686 868 687	3 966 666 667	633 333 333 18	66 666 666 667
29/12/2032	50 000 000 000	5 000 000	1 686 867	16 686 868 687	2 975 000 000	641 666 667 18	50 000 000 000
29/12/2033	33 333 333 333	3 333 333	1 686 867	16 686 868 687	1 983 333 333	650 000 000 17	33 333 333 333 16
29/12/2034	16 666 666 667	1 666 667	1 686 867	16 686 868 687	991 666 667	656 666 667	16 666 666 667
<b>TOTAL</b>				<b>180 000 000 000</b>	<b>71 400 000 000</b>	<b>223 400 000 000</b>	



# Taux d'intérêt\* **5,95%**

\*net d'impôts pour les résidents au Sénégal

ARRANGEUR & CHEF DE FILE

CO-CHEFS DE FILE



Syndicat de placement :

AFRICA BOURSE ; BIC FINANCIAL SERVICES ; SG-BENIN ; UNITED CAPITAL FOR AFRICA ; CORIS BOURSE ; SBF ; ATLANTIC SECURITIES WEST AFRICA ; ATLANTIQUE FINANCE ; BICI BOURSE ; BNI FINANCES SA ; BOA CAPITAL SECURITIES ; BRIDGE SECURITIES ; BSC CAPITAL ; EDC INVESTMENT CORPORATION ; HUDSON B CIE ; IAC - AFRICAN - SGI ; NSIA FINANCE ; PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT ; SIRIUS CAPITAL ; SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA ; MATHA SECURITIES ; SGI MALI ; CFA-BOURSE SA ; GLOBAL CAPITAL ; SGI NIGER ; ABCO BOURSE ; MPAXIS SECURITIES ; FINANCE GESTION ET INTERMEDIATION (FG) ; INVICTUS CAPITAL B FINANCE ; SGI TOGO.

Cette émission a été enregistrée par l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (AMF-UNMOA) le 08 Décembre 2022 sous le numéro EE/22-24

<b>Dénomination</b>	EOS 5,95%* 2022 - 2034
<b>Emetteur</b>	Etat du Sénégal
<b>Code ISIN</b>	SN0000002239
<b>Nature de l'opération</b>	Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne
<b>Montant indicatif de l'Emission</b>	150 000 000 000 FCFA
<b>Valeur nominale</b>	10 000 FCFA
<b>Prix d'émission</b>	10 000 FCFA
<b>Nombre de titres à émettre</b>	15 000 000
<b>Forme des titres</b>	Les titres seront sous forme dématérialisée, au porteur, inscrits en compte auprès des SGI de l'UEMOA ou des banques teneurs de comptes/conservateurs agréées par l'AMF-UMOA et conservés dans les livres du DC/BR.
<b>Durée de l'Emprunt</b>	12 ans dont 3 ans de différé
<b>Date indicative de jouissance</b>	29 décembre 2022
<b>Taux d'Intérêt</b>	5,95% annuel
<b>Période de Souscription</b>	La période de souscription est prévue du Du 15 au 27 décembre 2022. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée en cas de besoin par l'Emetteur après saisine de l'AMF-UMOA.

## Paiement des intérêts et Remboursement du capital

Le paiement des intérêts se fera annuellement, les 29 décembre de chaque année à compter de la date de jouissance jusqu'au 29 décembre 2034 et pour la première fois le 29 décembre 2023 ou le premier jour ouvré suivant ce jour. Le remboursement du capital se fera annuellement, après trois (3) ans de différé.

## Fiscalité

Les revenus liés à ces titres sont exonérés de tous impôts et taxes pour l'investisseur au Sénégal. Ces revenus sont soumis à la législation fiscale sur les revenus de valeurs mobilières en vigueur dans les autres pays au moment du paiement des intérêts.

## Cotation des Titres

La cotation du titre sur le marché secondaire commence le premier jour ouvré suivant l'inscription des titres auprès du DC/BR, soit deux (02) jours après la date de règlement / livraison.

## Admissibilité au guichet de refinancement de la BCEAO

Les obligations seront admissibles au guichet de refinancement de la Banque Centrale.